

Maîtrise de la moto sans l'aide du moteur

• Chaîne cinématique et notice d'utilisation

Le candidat doit annoncer, effectuer et commenter cinq vérifications concernant la chaîne cinématique et vérifier la présence et la concordance de la notice d'utilisation.

1 Moteur.

Mettre le contact, le voyant de pression d'huile et le voyant de point mort doivent s'allumer.
Mettre le moteur en marche, contrôler l'extinction du témoin de pression d'huile et arrêter le moteur à l'aide du coupe circuit (arrêt d'urgence).

2 Commande d'embrayage et d'accélération.

La poignée d'embrayage doit avoir une garde d'environ 5 mm, le câble ne doit pas être effiloché.
La poignée d'accélération doit avoir une bonne rotation et un retour qui s'effectue normalement...

3 Fuites sous le moteur.

Il ne doit y avoir aucune fuite du bloc moteur, ni du carter d'huile...
Pas de trace d'huile ni de carburant.

4 Niveau d'huile moteur.

Expliquer la façon de procéder et indiquer le point de contrôle (la moto doit être droite ou sur la béquille centrale s'il y en a une).

5 Transmission.

Vérifier la tension de la chaîne et constater le jeu vertical (flèche) de trois à quatre centimètres en indiquant la flèche.

6 Notice d'utilisation.

Être en possession de la notice et vérifier la concordance avec la machine.
Position de la moto au départ: aplomb arrière à la ligne C3

• Partie cycle et gants

Le candidat doit annoncer, effectuer et commenter cinq vérifications concernant la partie cycle de la moto et montrer qu'il possède une paire de gants. Le port des gants est obligatoire pour les autres épreuves plateau.

1 Direction.

La moto étant béquillée, roue avant délestée, braquer la direction à gauche et à droite.
Il ne doit pas y avoir de points durs. Vérifier visuellement le serrage des boulons des tés de fourche.

2 Suspensions.

Contrôler la bonne étanchéité des joints de fourche avant (joints à lèvres ou joint spi).
L'amortisseur arrière doit être réglé en fonction de la charge.

3 Commande des freins.

Contrôler les niveaux de liquide de frein avant et arrière dans les réservoirs. Il ne doit pas être en dessous du repère minimum. Si les freins ne sont pas hydrauliques, vérifiez le jeu aux câbles.

4 Pneumatique avant.

La profondeur des sculptures de la bande de roulement ne doit pas être inférieure au témoin d'usure. Les flancs des pneus ne doivent laisser apparaître ni hernie ni déchirure. La pression des pneus doit être correcte et contrôlée à froid (ajouter 300g. si les pneus ont roulé plus de 10 km).

5 Pneumatique arrière.

Idem pneumatique avant.

6 Gants.

Protection utile en cas de chute. Les gants sont indispensables été comme hiver, même sur de courts trajets. Montrer que l'on dispose d'une paire de gants.

Position de la moto au départ: aplomb arrière à la ligne C3

• **Éclairage et accessoires de sécurité moto – pilote**

Le candidat doit annoncer, effectuer et commenter cinq vérifications concernant l'éclairage et les accessoires de sécurité de la moto et du pilote.

Le candidat montre que son casque est homologué et à sa taille. Si ce n'est pas le cas, la note B est appliquée. LE PERMIS NE PEUT AVOIR LIEU SANS CASQUE.

1 Éclairage avant.

L'optique doit être propre et en bon état (pas cassée, ni fendue) La parabole ne doit pas être piquée. Vérifier le bon fonctionnement des feux de position, de croisement et de route.(le voyant de feu de route doit s'allumer).

2 Indicateurs de changements de direction.

Vérifier le fonctionnement des clignotants droits et gauches à l'avant et à l'arrière.

Le voyant correspondant doit s'allumer.

3 Dispositif réfléchissant, plaque minéralogique et éclairage arrière.

Vérifier l'état et le bon fonctionnement de l'éclairage de la plaque d'immatriculation, du feu rouge de position, et du dispositif réfléchissant arrière

4 Feu « stop ».

Vérifier le bon fonctionnement du feu stop en actionnant le levier de frein avant et la pédale de frein arrière.

5 Avertisseur sonore (Klaxon) et rétroviseurs.

Contrôler le bon fonctionnement du Klaxon et régler les rétroviseurs en étant assis sur la moto.

6 Casque homologué.

Le candidat montre que son casque est homologué (étiquette verte NF ou homologation Européenne E (couleur blanche)).

Vérifier qu'il est à la bonne taille. Pour ce faire, le mettre.